

BAREME DES HONORAIRES 2019

Chaque mandataire est juridiquement indépendant. Barème conseillé au 01/01/2019

Achat/Vente de Maison, Appartement, Terrain, Garage

Honoraires FORFAITAIRES TTC (TVA au taux de 20%)
charge Acquéreur ou Vendeur selon le prix net vendeur :

- De 1 € à 149 000 €	Forfait 5 000 €
- De 150 000 € à 299 000 €	Forfait 10 000 €
- De 300 000 € à 449 000 €	Forfait 15 000 €
- De 450 000 € à 599 000 €	Forfait 20 000 €
- A partir de 600 000 € et plus	Forfait 25 000 €

Diagnostics OFFERTS

En cas de signature d'un **mandat exclusif** avec l'Agence des Golfs, le coût des diagnostics obligatoires supportés par le vendeur est défalqué, à la signature de l'acte authentique et sur facture, du montant de la commission due par lui à l'agence, pour un montant plafonné maximum de 500 € TTC.

Vente d'immeubles Neufs (V.E.F.A.)

Honoraires HT à la charge du vendeur calculés sur le prix net vendeur du bien
Honoraires HT de 3.5% à 9% **suivant contrat promoteurs.**

Achat/Vente de fons de commerce, murs commerciaux, bureaux, entrepôts – Cession de Bail

Honoraires HT : 6.50% avec un minimum de 7 500 € HT



38, Avenue des Pins Tranquilles 40150 HOSSEGOR

Tél. : 05 58 430 400 - Email : contact@agencedesgolfs.fr

SARL au capital de 3000 € - R.C.S. DAX 532 145 638 – Siret 532 145 638 00013 - TVA FR62532145638

Carte professionnelle n° 4002 2015 000 000 946 délivrée par la CCI des Landes

Sans Maniement de Fonds - Assurance R.C.P. MMA Iard.